# Saint Pierre

Une vision différente de l'information à Saint-Pierre du Perray



### Destruction en règle...

Après 6 mois de pouvoir, la nouvelle Municipalité montre son vrai visage.

Fini le partage et la solidarité, chaque Saint-Perrayen va devoir payer le prix fort.

Les associations, qui vont payer pour utiliser les équipements sportifs.

Les personnels communaux les plus fragiles, qui seront sacrifiés lors de la privatisation du nettoyage des bâtiments communaux.

Les familles enfin, avec une augmentation de 121,30 % (oui, vous avez bien lu) de certains tarifs des centres de loisirs. Sur ce sujet, j'ai demandé au Tribunal Administratif d'annuler ces décisions qui mettent de nombreux parents en difficulté.

Nous ne pouvons pas laisser sacrifier nos enfants au profit d'une politique sécuritaire injustifiée sans réagir.

Oubliées les promesses électorales, la commune est gérée comme une banque, privilégiant la finance au détriment de ses habitants.

C'est une destruction en règle de tout ce qui faisait l'attractivité de notre commune.

Ce journal vous informera régulièrement des agissements funestes de la nouvelle municipalité.

Notre Groupe n'a qu'une ambition, redonner de la vie à Saint-Pierre.

**Pierre de RUS** Conseiller Municipal

#### Echos de la rentrée à Saint Pierre du Perray

En plein mois d'août, notre Maire a déclenché la guerre scolaire. Sous prétexte de la mise en place des rythmes scolaires, Madame la Maire et son adjoint chargé des affaires scolaires en ont profité pour augmenter de façon scandaleuse le prix de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs. De plus, toute la souplesse de l'ancien système d'inscription a été supprimée et remplacée par de nouveaux forfaits qui pénalisent financièrement les parents. Non seulement le temps « Peillon » est facturé au même prix, qu'il dure 1h15 ou 30mn mais en plus, aucune activité pédagogique n'est proposée aux enfants.

La mobilisation n'a pas tardé. Les réseaux sociaux ont vite relayé l'effarement des parents mécontents. Les fédérations de parents d'élèves sont aussi montées au créneau. Toute l'opposition municipale a bataillé contre ce projet lors d'un conseil municipal où prés de 300 personnes étaient venues faire entendre leur mécontentement.

Pourquoi restent-ils sourds au mécontentement et à la détresse des parents ? Parce que la mise en place des rythmes scolaires est un leurre pour atteindre d'autres objectifs.

Ils ont toujours considéré que la ville dépensait trop pour les écoles, les enfants et les ados. En surévaluant les coûts de la réforme et après avoir dilapidé les crédits budgétés par l'ancienne équipe, ils réalisent un de leur souhait souvent exprimé par le passé : ne plus faire supporter le coût de l'école et du périscolaire à ceux qui n'ont pas d'enfant scolarisé. Ils ne considèrent plus les parents comme des administrés mais comme des consommateurs et en tant que consommateurs ils doivent payer ce que coûte leur progéniture.

Lors du conseil municipal du 28 août, l'ensemble des élus de l'opposition a demandé le report de ces nouveaux tarifs après un bilan d'activité de 3 mois ce qui a été refusé.



**Hubert REYNAUD**Conseiller Municipal

#### Degré Zéro.

Situation surréaliste au dernier Conseil Municipal où la Maire a demandé à l'opposition de lui signer un

mot d'excuse pour qu'elle aille donner des ordres aux ATSEM (agents des écoles maternelles). Elle craint en effet que ces personnels se mettent en grève

si elle leur demande quoi que ce soit... Quel aveu de faiblesse!

On croit rêver et on se demande s'il y a encore un patron dans cette mairie.

Si on y ajoute la blague douteuse de la Maire sur les petits Kényans qui font des kilomètres pour aller à l'école sans se plaindre, ou la stigmatisation des institutrices qui passeraient

leur temps à papoter et boire leur café pendant les récréations au lieu de surveiller les enfants, on atteint le degré zéro de la politique.

Pendant ce temps, notre belle commune est laissée à l'abandon et les herbes folles envahissent les rues et les esprits...

## 66 MOIS!

par Jean-Pierre Avellan

adame ALIQUOT-VIALAT a été élue maire en mars 2014 sur un programme des plus séduisants et fédérateurs puisque ce généreux catalogue agrégeait les souhaits bien



légitimes que chacun voudrait voir réaliser dans sa commune (sécurité renforcée, arrêt des constructions une fois la sienne terminée, équipements publics au service de tous, non-augmentation des impôts, ville propre...)

Malheureusement pour les St PERRAYENS, ce séduisant programme "attrape-tout" n'est pas celui qu'applique Madame ALIQUOT-VIALAT et son époux M. ALIQUOT, maintenant l'élection remportée grâce à leurs mensonges.

Il n'aura ainsi fallu que quelques semaines pour que les masques tombent et que les habitants s'aperçoivent à quel point, ce couple inexpérimenté mais très gourmand en indemnités, les a floués et trompés. Regardons ainsi la situation de la commune : espaces verts négligés, propreté douteuse, chaussées et trottoirs non entretenus et plus grave, des parents révulsés de découvrir à travers la nouvelle tarification appliquée au domaine scolaire et péri scolaire, que la vraie motivation de ce couple était d'appliquer à notre ville une doctrine ultralibérale, faisant fi de toute solidarité intergénérationnelle (les utilisateurs seront maintenant les principaux payeurs).

Aujourd'hui, les parents de plus de 1 200 enfants scolarisés vont donc devoir passer immédiatement à la caisse et trouver les ressources nécessaires en attendant que le couple ALIQUOT les sollicite à nouveau, car contrairement aux promesses qui n'engagent que ceux qui les écoutent, les impôts locaux seront un jour bel et bien augmentés (la constitution d'une police municipale de nuit représente un coût de 900 000€ à l'année!).

Mais si le couple ALIQUOT décide et applique ce qu'il veut, c'est parce que les élus de sa majorité votent sans sourciller tous ses caprices. Alors qui sont ces conseillers municipaux ? Des ultralibéraux convaincus, de simples figurants dénués de tout amour propre, ou des égoïstes personnages tout simplement ?

Difficile en effet de le savoir, puisque pendant la campagne électorale ils n'ont pas eu le droit et la volonté de s'exprimer lors de la présentation officielle de leur liste, et que prenant leur courage à deux mains au soir du Conseil Municipal du 28 août qui a avalisé les folles augmentations des tarifs scolaires, ils sont partis en rasant les murs, au lieu de venir exprimer leurs convictions (mais en ont-ils ?) auprès de la centaine de parents inquiets et encore présents, à près de minuit!

Aussi habitants de SAINT PIERRE DU PERRAY, qui allez devoir endurer la gestion du couple ALIQUOT pour de longues années, n'hésitez pas à demander des comptes à ces conseillers municipaux quand vous les croiserez dans la ville, voire dans votre quartier. Ils ne pourront pas encore nouvelle fois se dérober et se dissimuler même derrière un paisible visage affable de parent ou de grand-parent. Car c'est à eux et à eux seuls ,que vous devrez les décisions et les tarifications que le couple ALIQUOT vous infligera pour les 66 mois encore à venir.

NB Pour savoir dans quel quartier, résident vos conseillers municipaux, reportez-vous à la présentation papier de la liste que Madame ALIQUOT vous a déposée dans vos boites à lettres en mars dernier. Si vous n'avez pas conservé ce trombinoscope, vous pouvez nous le demander ; c'est avec grand plaisir que nous vous en remettrons une copie.

#### Les premiers dérapages du couple ALIQUOT

Après seulement 6 mois d'exercice autocratique du pouvoir, nous en sommes déjà à de nombreux dérapages du couple ALIQUOT.

- 1500 € de petits fours pour fêter leur intronisation, non compris le champagne et les boissons diverses...



- Augmentation de plus de 7 % des indemnités du Maire alors que face à la crise, de nombreux maires ont baissé leurs indemnités...
- Censure de l'opposition : en toute illégalité, Mme la Maire retire les passages qui ne lui plaisent pas dans la tribune de l'opposition.



- Pique-nique «géant» où les rares participants étaient des proches de l'équipe municipale. Qui a payé ? Nous tous!

La suite (hélas) au prochain numéro ...